



2^{ème} série de réunions publiques relative à la révision du PLU 3.1

Compte rendu de la réunion publique
du **13 février 2013**
à Bègles

Sommaire

1.	Introduction.....	3
1.1.	Contexte de la réunion publique	3
1.2.	Introduction de Madame Boudineau, adjointe à l'urbanisme	4
1.3.	Présentation de l'avancement du projet de PLU 3.1 et du projet communal.....	4
1.4.	Présentation de la carte « ville en projet ».....	4
2.	Contributions des participants.....	5
2.1.	Les éléments du projet qui conviennent.....	5
2.2.	Les éléments du projet qui ne conviennent pas.....	6
2.3.	Les éléments complémentaires à prendre en compte	7
2.4.	Les questionnements posés par les participants	8
3.	Conclusion de Madame Boudineau, 1^{ère} adjointe au Maire	9

1. Introduction

1.1. Contexte de la réunion publique

Une cinquantaine de personnes s'est réunie à Bègles le 13 février 2013, pour prendre connaissance de l'avancement de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 3.1 et discuter du projet décliné au niveau communal.

Après un discours introductif de Madame Boudineau, 1^{ère} adjointe au Maire, Jean-Baptiste Rigaudy, directeur de l'urbanisme au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a présenté l'état d'avancement du projet de PLU 3.1 ainsi que sa déclinaison locale en s'appuyant sur un document de travail, la carte « ville en projet » de Bègles.

Gilles-Laurent Rayssac de Res publica animait les débats.

Quel est l'objectif de cette deuxième réunion publique ?

Les 27 réunions publiques communales ont pour objectif de présenter l'état d'avancement du Plan Local d'Urbanisme 3.1 depuis la première série de réunions publiques communales qui avait eu lieu de décembre 2011 à janvier 2012. Avec un temps de travail par table, il s'agit avant tout de permettre aux participants de donner leurs avis sur le projet de PLU 3.1 décliné au niveau communal.

Comment débat-on ?

Le débat s'instaure par le biais de tables rondes, autour desquelles 8 à 10 participants s'installent et répondent collectivement aux questions. Les élus sont invités à participer mais se regroupent à une même table. Après ce travail, les tables restituent en plénière à toutes les autres le fruit de leur réflexion. C'est l'objet de ce compte-rendu.

Quelles sont les suites ?

Après cette deuxième session de réunions dans les communes, qui ont pour but de discuter localement des enjeux et des projets de chaque territoire, les contributions des résidents et des acteurs des communes viendront nourrir la réflexion en cours avec les partenaires et institutionnels. La CUB, in fine, tient la plume du document de PLU 3.1, mais elle le fait avec le concours des communes, des acteurs, de la société civile et des habitants.

1.2. Introduction de Madame Boudineau, 1^{ère} adjointe au Maire

Madame Boudineau accueille les participants en les remerciant de leur présence et de leur souhait de venir partager sur l'avancement du PLU 3.1, elle excuse également, Monsieur Noël Mamère, Député Maire qui n'a pas pu être présent ce soir.

Elle rappelle que le PLU en vigueur aujourd'hui date de 2006 et qu'il a été plusieurs fois modifié. À présent, il est nécessaire de le mettre en révision. Les lois dite Grenelle 2 imposent que le PLU 3.1 intègre le plan local d'urbanisme, le plan de déplacement urbains et le programme local de l'habitat. C'est un PLU communautaire qui rassemblent les 27 communes membres de La Cub.

Elle insiste sur le fait que Bègles s'inscrit dans le projet métropolitain de La Cub et que le PLU 3.1 intégrera également des réflexions, plus globales, comme notamment les 50 000 logements, les 55 000 hectares pour la nature.

1.3. Présentation de l'avancement du projet de PLU 3.1 et du projet communal

La présentation de la CUB accompagne le compte-rendu sous format PowerPoint. Les documents sont également disponibles sur la page du site www.participation.lacub.fr dédiée aux comptes rendus des réunions publiques des 27 communes. Ces comptes rendus sont rédigés à partir des contributions collectives et individuelles des participants mais également, ils s'appuient sur les enregistrements des débats.

1.4. Présentation de la carte « ville en projet »

Madame Boudineau a présenté le projet décliné à l'échelle du territoire. **Ce projet est détaillé dans le power point présenté par la ville joint à ce compte-rendu.**

La carte « ville en projet » identifie les grands secteurs d'évolution urbaine de la ville. Elle croise l'ensemble des thématiques de projet du PLU 3.1 (l'urbanisme, les déplacements, l'habitat, ou encore la nature dans toutes ses formes), et traduit l'articulation entre le projet de territoire communal et la vision d'aménagement et d'urbanisme communautaire.

Elle spatialise les principes du projet du PLU :

- Un développement urbain à enveloppe urbaine constante
- Une meilleure articulation entre desserte en TC et urbanisation
- Une attention particulière aux cycles naturels dans la production de la ville : produire la ville autrement, en étant attentif aux fonctionnements de l'ensemble des systèmes qui la constituent (humains, écologiques, infrastructures...).

Madame Boudineau insiste sur la volonté municipale d'articuler à l'échelon communal, le projet métropolitain et la ville apaisée. Le futur PLU devra ainsi tenir compte au mieux des spécificités des différents quartiers et de leur identité.

2. Contributions des participants

Après avoir répondu individuellement à des questions, et en avoir débattu entre eux, les participants réunis par table de 8 à 10 personnes ont restitué à l'assemblée le fruit de leurs échanges. La restitution et la lecture des fiches de contribution remises à la fin de la réunion font ressortir les avis des participants sur le projet présenté ainsi que les éléments complémentaires à prendre en compte. Les termes employés sont des « verbatim » extraits des restitutions ou le plus proche possible des expressions utilisées par les participants.

Les questions posées aux participants étaient les suivantes :

- Suite à la déclinaison du projet à l'échelle communale, qui vient de vous être présentée, quels éléments du projet vous conviennent ? Pourquoi ?
- Quels éléments ne vous conviennent pas ? Pourquoi ?
- Compte tenu de la singularité du territoire, quels sont les éléments complémentaires qui vous paraissent importants à prendre en compte ? (en termes d'habitat, de déplacement, de cadre de vie, de développement économique...)

2.1. Les éléments du projet qui conviennent

Les participants ont adhéré :

- **L'habitat et l'urbanisme**
 - o à la volonté que la réflexion de mutation de la ville soit adaptée à la spécificité des quartiers qui permet d'avoir une approche fine au niveau des densités et des types d'habitat,
 - o à la volonté de faire du logement adapté à tout type de budget,
 - o à la préservation des quartiers existants d'échoppes (patrimoine),
 - o aux mutations prévues de la ville : de manière générale ils les trouvent intéressantes, notamment le projet Euratlantique,
 - o A la volonté de mixité sociale : il adhère au fait que la ville souligne et prenne en compte le lien social dans le projet communal,
 - o aux réflexions menées sur la densité sur le territoire communal. Certains participants sont d'accord avec les petites hauteurs prévues dans certains quartiers,
 - o au projet de mixer les espaces verts et l'habitat : la volonté de 50/50 à l'échelle de l'agglo (autant construit, autant espaces verts préservés),
 - o A la volonté de construire des logements autour de la zone commerciale Rives d'Arcins,
- **Les déplacements**
 - o Au tracé du tramway et à l'aménagement le long des voies, au nombre de stations...
 - o au souhait du développement d'une mobilité apaisée.

- à la volonté que les berges soient plus accessibles aux piétons et aux vélos.
 - aux réflexions menées sur les TCSP dans le but de les améliorer.
 - aux aménagements de la gare de Bègles,
 - au souhait de requalification et d'aménagement de la rocade de façon à ce qu'elle soit plus accessible pour les vélos et les piétons.
- **La nature et le cadre de vie**
- à la volonté de création de nouveaux espaces verts,
 - à la déclaration d'intention de la mairie de conserver les zones naturelles de la commune, de préserver les espaces verts et zones humides de la commune afin de maintenir la biodiversité végétale et animale,
 - à la volonté d'instaurer des percées vertes.

2.2. Les éléments du projet qui ne conviennent pas

Les participants n'adhèrent pas :

- **L'habitat et l'urbanisme**
- à certains aspects de la densification : certaines zones sont déjà suffisamment urbanisées, il faut que certaines hauteurs restent raisonnables. Certains participants craignent une densification de certains quartiers, tel que le secteur "Terre Sud".
 - A l'aménagement de la barrière de Bègles aujourd'hui : elle ne peut pas être, aujourd'hui, considérée comme une polarité structurante.
 - au manque de polarités structurantes dans le secteur ouest : Terre Sud
 - au manque d'information sur le projet Euratlantique : « donne une vision de pagaille », "on ne sait pas ce qu'il s'y passe"
- **Les déplacements**
- au réseau de TCSP sur la commune : il ne dessert pas tous les quartiers.
 - au grand contournement : comparaison à un grand aspirateur à camions,
 - à la gestion de la problématique du stationnement sur le territoire communal.
 - à la volonté de faire passer tout le trafic routier dans les mêmes rues. Penser à diffuser la circulation pour partager les flux, éviter les impasses...)
- **Le développement économique et l'emploi**
- A l'ampleur de la zone d'activité Rives d'Arcins : elle est beaucoup trop importante, elle couvre 1/6 du territoire de la commune,

- A ce que l'activité agricole de la commune ne soit pas prise en compte dans le projet de territoire : l'économie agricole est encore possible sur certains secteurs (Terre Sud),
 - A la disparition des petits commerces et au fait qu'aucune action pour y remédier ne soit évoquée dans le projet,
 - Au fait qu'il n'y ait pas assez d'actions dans le projet présenté sur les activités créatrices d'emplois sur la commune.
- **La nature et le cadre de vie**
- à l'abattage d'arbres remarquables sur le territoire communal,
 - à l'idée utopique du 50/50 entre densité bâtie et densité naturelle,
 - au fait que le projet n'aborde pas les moyens pour lutter contre l'inondation de certaines zones, par exemple les zones humides sur le secteur de Hourcade,
 - à un manque de structuration de la trame verte et bleue.

- **Autres sujets évoqués**

- Au manque de concertation et d'association des habitants lors de la rédaction des règles qui vont faire évoluer les quartiers de la commune.

2.3. Les éléments complémentaires à prendre en compte

Les participants souhaitent :

- **L'habitat et l'urbanisme**

- Que des réflexions soient menées pour sauvegarder certains secteurs,
- Que le besoin d'espace entre constructions soit pris en compte dans la densification le long du tramway : attention à ne pas trop serrer les constructions,
- Que le cours Victor Hugo soit mis à sens unique et que des pistes cyclables y soient implantées pour que la barrière de Bègles devienne une polarité structurante,
- Qu'une réflexion soit menée sur le manque d'une polarité structurante à l'ouest de la voie ferrée (Birambits, Séminaire, Terre Sud)
- Que les déserts ruraux soient repeuplés.

- **Les déplacements**

- Que le réseau tram – train soit développé,
- que des réflexions soient menées sur la problématique du stationnement : construction de parkings silos, par exemple,

- que des réflexions soient menées sur la problématique de la vitesse en ville et penser à d'autres solutions que les coussins berlinois.

- **Le développement économique et l'emploi**
 - Que des commerces de proximité et des services soient réimplantés sur la commune : garder sur le territoire communal des services de proximité,
 - Que les pôles économiques soient mieux identifiés.

- **La nature et le cadre de vie**
 - Que le maintien des espaces verts se fasse de la même manière sur l'ensemble du territoire. Proposition de faire des servitudes de mixité écologique où les pollutions sonores, visuelles et chimiques ne seraient pas concentrées au niveau des boulevards.
 - Que la nature ne soit pas toujours considérée comme un support potentiel pour le développement d'activités sportives et de loisirs afin de préserver la biodiversité.

- **Autres sujets évoqués**
 - Que le manque du réseau à très haut débit soit pris en compte sur certains quartiers de la commune,
 - Comprendre le lien du projet avec celui de Bègles 2030?
 - Qu'une réflexion soit menée pour la mise en place d'un mur antibruit (végétal ou autre) au niveau de la rocade.

2.4. Les questionnements posés par les participants

- Quel lien de ce projet avec celui de Bègles 2030 ?
- Que deviennent les projets à proximité de la piscine de Bègles qui recommandent un habitat de R+2 maximum en fonction du couloir de tramway ?
- Qu'en est-il des activités économiques à implanter ?
- Le livre blanc issu de la concertation de Bègles 2030 est-il pris en compte dans le projet de PLU 3.1 ?

3. Conclusion de Madame Boudineau, adjointe à l'urbanisme

Pour conclure **Madame Boudineau** remercie vivement les participants pour leurs riches contributions au cours de cette réunion.

Elle souhaite, ensuite, revenir sur quelques thèmes abordés au cours de la soirée :

- **l'agglomération millionnaire** : à l'heure actuelle, il y a davantage de permis de construire déposés en dehors de La Cub dans le département de la Gironde, alors que l'agglomération est l'une des moins denses de France. Elle rappelle que ce mitage et cet étalement urbain ont un coût très important, non seulement pour la collectivité mais également pour ceux qui s'installent, avec des coûts d'endettement très importants. Il faut penser à offrir des solutions pour que les personnes ne partent pas habiter en dehors de l'agglomération, ce qui les oblige à utiliser leurs voitures.
- **le développement économique** : Sur certains secteurs de la carte, il y est prévu une mixité fonctionnelle : c'est une attention particulière portée aux petites entreprises, à l'artisanat et aux commerces. Par exemple, le secteur Euratlantique. Sur certains secteurs, il y a déjà de l'activité et l'on souhaite la préserver et si possible en accueillir davantage. Concernant les zones des concessionnaires automobiles, à long terme ces zones disparaîtront et seront relocalisées plus en périphérie. Le projet Euratlantique doit permettre à Bègles et aux bégaliens de renouer avec le fleuve et son histoire grâce à la réalisation d'une esplanade piétonne au bord de la Garonne. Un nouveau projet urbain plus attractif devra être inventé dans ce secteur.
- **Monsieur Rigaudy**, directeur du service de l'urbanisme au sein de La Cub rappelle que le produit du travail des participants va contribuer à faire l'avant projet de PLU 3.1, les services de La Cub vont essayer de réfléchir à la traduction dans le document des différentes contributions de la population.